

## LE MOT DU MAIRE



Voilà, c'est le dernier «mot du maire» de cette mandature de six ans avant les prochaines élections municipales, qui auront lieu en mars 2020.

Tout d'abord, il faut noter que tous les engagements affichés par l'équipe municipale ont été réalisés et même complétés par des actions apparues nécessaires au fil du temps. Nous avons toujours privilégié le développement harmonieux de notre cadre de vie, tout en maîtrisant l'évolution de la fiscalité locale.

Certaines actions n'ont pas été aussi rapides que nous le souhaitions. C'est le cas de l'aménagement du lotissement au lieu-dit «En mars», dont la quasi totalité des lots est commercialisée et dont un grand nombre de permis de construire sont en cours d'instruction.

Le projet de construction par l'OPAC de Saône-et-Loire d'une résidence services seniors au lieu-dit «Les Lombards» est aussi sur les rails. La procédure administrative étant plus longue que prévue, on peut espérer une ouverture fin 2021.

La réfection d'une partie de la route de la Grisière fait l'objet d'un accord tripartite entre la Ville de Mâcon, Mâconnais Beaujolais Agglomération et la Commune. Une convention régissant les modalités de financement vient d'être signée et les travaux pourront débuter au printemps prochain.

Le déploiement de la fibre optique est très avancé et couvre une large partie du territoire communal. Il reste à alimenter les écarts et des secteurs desservis par un réseau aérien coexistant avec le réseau électrique utilisant les mêmes supports, ce qui complique l'évolution des travaux. Si la municipalité souhaite ardemment que l'ensemble de ses administrés puissent bénéficier au plus vite de cette nouvelle technologie, elle ne maîtrise malheureusement pas le déroulement des opérations et ne peut pas intervenir dans les tractations entre Orange et ENEDIS. J'ai toutefois reçu l'engagement d'Orange assurant que la totalité du territoire communal sera desservi par la fibre au plus tard fin 2020.

Le développement maîtrisé et mesuré de notre Commune se poursuit donc selon nos moyens. Nos actions visent à maintenir les commerces et les services locaux et à donner à tous les Gueulatis un cadre de vie agréable.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations, qui animent tout au long de l'année la vie sociale, culturelle et sportive de la commune et qui contribuent à leur manière au bien-être de tous.

Cette année encore, le Comité de fleurissement a décoré différents secteurs avec goût et originalité. Félicitations à tous.

*Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal,  
je vous souhaite une très bonne année 2020.*

**Dominique DEYNOUX**

2020

## REALISATIONS 2019

Le début de l'année reste un moment propice pour se remémorer l'ensemble des activités de l'année précédente et en faire le bilan.

Cette année encore, grâce à une gestion rigoureuse, un montant d'investissement conséquent témoigne de la vitalité de la Commune et de notre volonté d'améliorer l'environnement et les équipements publics.

### COMMUNICATION

La mairie utilise tous les moyens de communication modernes afin de diffuser instantanément les informations concernant la commune.

Avec 380 abonnés, la page Facebook <https://www.facebook.com/Hurigny> enregistre un taux de fréquentation en progression de 17% par rapport à 2018.

Quant au site officiel <http://hurigny.fr/>, il enregistre en moyenne une centaine de visites quotidiennes.

Ces deux outils sont au service des associations qui peuvent ainsi annoncer leurs différentes manifestations. Ils nous permettent également de vous informer sur les évolutions sociales ou administratives et de relayer certains articles de la presse locale. Ils sont les outils pour s'informer sur l'actualité de la commune.

### MANIFESTATIONS COMMUNALES

Le 29 septembre 2019, la municipalité a renouvelé son soutien logistique à l'équipe des bénévoles chapeauté par Géraldine Rambaud, conseillère municipale, à l'occasion des virades de l'espoir. Grâce à l'implication d'une soixantaine de bénévoles et à la participation de 1 450 randonneurs et vététistes, 23 200 € ont été récoltés pour lutter contre la mucoviscidose.

Le 7 décembre, la Commune, sous la houlette de la commission des affaires sociales animée par Françoise MAILLET, adjointe chargée des affaires sociales, a participé à l'organisation du téléthon aux côtés de l'AFM Téléthon. La forte implication des associations communales, de bénévoles, des écoles maternelle et élémentaire, de la garderie périscolaire, le soutien des sponsors et la participation active des visiteurs ont contribué à la réussite de cette manifestation, qui a permis de collecter 1 633,10 €.

### EQUIPEMENTS PUBLICS

En plus des travaux d'entretien habituels, de nombreux aménagements ont vu le jour.

#### • BÂTIMENTS SCOLAIRES :

Des petits travaux d'entretien courant ont été réalisés dans les écoles.

À l'école maternelle, le matériel sportif existant a été complété par des cerceaux, des foulards, des plots,

une échelle de filet et une poutre pour des parcours de motricité encore plus variés.

À l'école élémentaire, outre les fournitures habituelles et la maintenance générale, de nouveaux manuels ont été achetés pour les classes de CE2, CM1 et CM2. L'acquisition d'un visualiseur, sorte de rétroprojecteur numérique, permet de présenter en vidéo projection des documents, des objets fixes ou animés et des expériences scientifiques. Depuis la rentrée de septembre, l'école est raccordée à la fibre.



En plus de l'aide financière apportée à l'association, de la vaisselle et des ustensiles de cuisine ont complété le matériel du restaurant scolaire. Des tables pour les tout petits ont été achetées. Suite à une panne du congélateur, un nouvel équipement d'une plus grande capacité a été acheté en urgence.

Dans le domaine scolaire, la commune continue d'apporter sa participation financière sous différentes formes :

- les aides aux déplacements « piscine » et aux classes découvertes ont été maintenues malgré la suppression des aides financières du Conseil départemental,
- la contribution au SIGALE (Syndicat Intercommunal de Gestion des Activités de Loisirs des Enfants).

La gratuité des activités variées et facultatives proposées aux enfants afin de les accueillir durant le temps après l'école est maintenue.

#### • LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

À l'espace multisports, une fontaine à eau a été installée dans le hall d'entrée afin de permettre aux sportifs de se désaltérer.

Comme chaque année, des travaux de décompactage ont été réalisés afin d'assurer l'entretien du terrain de football.

#### • LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS :

La salle de la sellerie, située dans l'aile ouest du château, est désormais mise à disposition des associations communales. Le mobilier de la salle des écuries a été complété de tables et de chaises.

#### • ESPACE POLYVALENT :

Afin de pouvoir occulter les fenêtres lorsque l'organisation de certains spectacles nécessite de faire le noir dans la salle du château, des stores en toile avec guidage par câbles et commande par chaînette ont été installés.

Le store posé sur l'œil de bœuf est guidé par une commande radio avec moteur solaire. Autour des châssis rectangulaires, huit bandes fixes ont été collées.



Suite à la dissolution du centre de première intervention, les sapeurs-pompiers volontaires de la commune, dirigés par le chef de corps, Christophe GAURIAT, ont tenu à exprimer une fois encore leur solidarité envers la population. Ils ont souhaité mettre au profit de tous la trésorerie dont leur amicale disposait en offrant un défibrillateur à la commune. Cet équipement entièrement automatique a été installé dans l'enceinte de l'espace polyvalent du château, sur la façade de l'aile ouest dans la cour d'honneur. Dans le parc, un nouveau cheminement piéton a été aménagé autour de l'aire de jeu. La pose d'un sol souple permet aux enfants de s'amuser en toute sécurité sur la nouvelle balançoire. Des bancs supplémentaires ont été installés ainsi que des poubelles pour assurer le maintien de la propreté des lieux.

## • CIMETIÈRE :

Considérant la demande croissante de places, la mairie a fait l'acquisition d'un troisième columbarium.

## • EGLISE :

Un démoissage du toit a été effectué.

## • LAVOIR DE CHAZOUX :

Le toit du lavoir de Chazoux, qui montrait d'importants signes de vétusté, a fait l'objet de travaux de remise en état. L'entrait de la ferme a été remplacé et la couverture a été restaurée.

## • ESPACES PUBLICS :

Afin d'assurer la sécurité des piétons et de réduire le risque de glissade, le parvis de la boulangerie a été revêtu d'un enduit antidérapant.

Commencée l'an dernier, la restructuration de la placette autour du monument aux morts s'est achevée à l'automne. Après l'abattage des ifs, les travaux de réfection ont été réalisés en béton désactivé avec traitement des eaux pluviales. La place a été délimitée au sud par un muret habillé d'un parement en pierre. Afin de fleurir l'espace, quatre vasques en corten ont été installées pour accueillir des magnolias glandifloras persistants. Des bancs ont été installés afin de permettre aux promeneurs de profiter de la vue sur le Gros Mont. Une plaque explicative rédigée avec la collaboration de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine a été fixée sur le mur d'enceinte. Nous félicitons les agents techniques communaux qui, sous la houlette de Serge MARINELLO, adjoint chargé des bâtiments, ont effectué un travail remarquable et de qualité. Nous remercions également les membres du Comité de fleurissement, animé par Sylvie PRADEL-IRLES, qui ont participé à l'embellissement de cet espace.

## VOIRIE COMMUNALE

La commune comporte différents quartiers et hameaux qui, bien que disséminés sur l'ensemble de son territoire, bénéficient tous d'une même attention soutenue de la part des élus. Elle doit entretenir et améliorer, quand c'est nécessaire, plus de 25 kilomètres de voirie communale sans aucune aide financière.

Nous avons procédé tout au long de l'année à des travaux d'entretien appelés « point à temps » qui consistent à reboucher les trous et à reprendre partiellement des chaussées abimées par le temps. La signalisation horizontale a également été refaite.



Les travaux de réfection de la voirie ont été réalisés rue Joseph Charvet, rue Henri Garnier et place de la Fontaine. En même temps qu'un reprofilage de la chaussée, le traitement des eaux pluviales a été amélioré par la pose de grilles supplémentaires. Par ailleurs, afin de renforcer la sécurité et de ralentir la vitesse de certains automobilistes, un plateau surélevé a été aménagé à l'intersection de la place de la Fontaine, de la rue Joseph Charvet et de la rue du Lavoir.

## SERVICES MUNICIPAUX :

La mairie étant éligible à la fibre optique, les travaux de raccordement ont été effectués afin que les services administratifs puissent bénéficier de l'internet très haut débit. Par ailleurs, ils ont été équipés d'un serveur informatique doté d'un système de sauvegarde performant afin de répondre aux exigences techniques liées aux procédures de dématérialisation et de conservation des données.

Les cinq agents des services techniques communaux effectuent chaque année de nombreux travaux sur les espaces verts, dans les bâtiments communaux, dans les écoles et sur la voirie communale.

L'équipe composée de Mikael BAUDRAS, Christophe COMAT, Alain DARGAUD et Didier PERRAUT est chapeauté par Philippe MARTINOT. Nous tenons à les saluer particulièrement pour leur efficacité et leurs compétences. Grâce à leur polyvalence et au savoir-faire de chacun, la Commune peut réaliser, dans des délais raisonnables et à moindre coût, de nombreux travaux d'électricité, de plomberie, de plâtrerie-peinture, de carrelage et d'entretien de voirie et d'espaces verts.

Afin de compléter le matériel et l'outillage, la Commune a en particulier fait l'acquisition d'un laser double pente et d'une tronçonneuse.



## RESEAUX DIVERS

### • EAUX PLUVIALES :

Considérant l'épisode orageux du 5 juin 2018 ayant entraîné un important glissement de terre dans le quartier des Miolands, une étude hydraulique visant à mieux protéger ce quartier a été lancée, en complément de celle réalisée en 2014.

La Société ARTELIA, chargée d'assurer une mission de gestion des eaux pluviales dans ce quartier, a finalisé l'étude. Une analyse des résultats aura lieu dans les prochaines semaines.

### • ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :

L'extension du réseau d'assainissement et la pose de huit regards de branchement a permis d'achever le raccordement au réseau collectif dans le quartier de Franclieu.

De nombreux travaux ont été réalisés sur les différents réseaux :

- remplacement de poteaux téléphoniques rue des Pierres et route de Mâcon,
- extension du réseau électrique et de télécommunication rue du Gros Mont,
- extension du réseau gaz rue des Miolands et rue de Franclieu

### • TÉLÉPHONIE :

Souhaitant améliorer la couverture 3G et 4G sur le territoire communal, Orange a procédé aux travaux d'installation d'un pylône équipé de trois antennes sur une parcelle de terrain au lieu-dit «sur le Mont».

Commencés au troisième trimestre 2018, les travaux de déploiement de la fibre optique (FTTH) par Orange sur le territoire communal se poursuivent.

Après l'installation de deux armoires techniques rue Paul Garon et route de Mâcon au lieu-dit les Souchons, une troisième a été implantée route de Mâcon, au lieu-dit Chazoux.

Selon les derniers éléments qui nous ont été communiqués par Orange, 91 % du câblage a été déployé.

Au fur et à mesure du déploiement du réseau, dès lors que les habitations deviennent éligibles, chaque opérateur contacte ses clients afin de leur proposer de raccorder leur foyer à la fibre. Les clients n'ont donc aucune démarche à effectuer.

Certains foyers ne peuvent pas être raccordés dans l'immédiat, le réseau devant utiliser pour support des poteaux électriques appartenant à ENEDIS. Orange réalise actuellement des études qui lui permettront d'obtenir l'autorisation d'utiliser ces équipements. Une convention globale doit être signée entre les deux partenaires pour la poursuite des travaux.

Si la municipalité souhaite ardemment que l'ensemble de ses administrés puissent bénéficier au plus vite de cette nouvelle technologie, elle n'est en rien responsable du déroulement des travaux et ne peut pas intervenir dans les tractations entre Orange et ENEDIS.

Elle a toutefois reçu l'engagement d'Orange assurant que la totalité du territoire communal sera desservie par la fibre au plus tard fin 2020.

Concernant l'éclairage public communal, l'entretien et la maintenance du réseau sont assurés par le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL). Compte tenu de son importance et de l'étendue des installations, nous remercions les habitants qui signalent les lampes en panne afin que l'entreprise de dépannage intervienne rapidement. Pour plus d'efficacité, il est souhaitable de nous communiquer, dans toute la mesure du possible, le numéro inscrit sur le poteau.

## URBANISME

### AU COURS DE L'ANNÉE 2019 ONT ÉTÉ INSTRUITS :

- 19 permis de construire,
- 35 déclarations préalables,
- 1 permis d'aménager modificatif,
- 32 certificats d'urbanisme,
- 15 déclarations d'intention d'aliéner.

Le projet d'aménagement par l'OPAC de Saône-et-Loire d'une résidence services seniors au lieu-dit Les Lombards, à proximité de la clinique Korian le Tinailler, continue d'évoluer. Sur une emprise foncière d'environ 6 000 m<sup>2</sup>, l'OPAC souhaite réaliser des logements, de types 2, 3 et 4, destinés à la location aux seniors offrant des espaces de vie généreux, lumineux et conviviaux.

Ce genre de résidence permet aux retraités de garder leur rythme de vie et de profiter d'espaces de vie collectifs, d'une salle de fitness et de services inclus, notamment une conciergerie grâce à un hôte d'accueil présent sur place, ou de services à la carte tels que blanchisserie, ménage, bricolage, livraison de courses ou de repas.

Le choix de l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre aura lieu courant janvier 2020. Selon le planning établi, le permis de construire devrait être déposé en septembre 2020 pour un démarrage des travaux en 2021.

Le bilan de l'année 2019 montre qu'une fois encore tout a été mis en œuvre pour maintenir ou améliorer le cadre de vie des Gueulatis.

Nous remercions le personnel administratif, le personnel technique, le personnel des écoles et le personnel chargé de l'entretien de l'ensemble des bâtiments mis à la disposition des jeunes, des moins jeunes et des seniors. Soulignons leur disponibilité, leur efficacité et leur collaboration dans toutes les actions entreprises pour le bien-être et le bien-vivre à HURIGNY.

*Bonne année 2020 à tous.*

Philippe VALLET, Sylvie PRADEL-IRLES, Serge MARINELLO,  
Daniel COILLARD et Françoise MAILLET, adjoints au maire,  
et Maryline PUYBARET pour la rédaction.

## LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

A raison d'une réunion toutes les 5 à 6 semaines, le conseil communal des enfants élu le 18 octobre 2018 a travaillé sereinement dans une ambiance constructive.

Au cours de leurs débats menés dans le respect de la démocratie, les jeunes conseillers ont pris des décisions qui ont abouti à de nombreuses actions.

Validés par l'équipe précédente, deux projets ont abouti avant l'été :

- une nouvelle balançoire a été installée dans le parc du château,
- une give-box a été implantée sur le parking des écoles. Construite à

partir d'un abri d'arbitre dont le Football Club d'Hurigny n'avait plus l'utilité, elle a été restaurée et transformée par les employés des services techniques communaux. Elle a ensuite été décorée par les enfants lors d'un atelier animé par l'artiste Pierrick Maïtrot. Littéralement appelée «boîte à donner», la givebox est basée sur le principe de l'échange. On y dépose ce dont on ne se sert plus et on y prend ce qui nous intéresse. Seuls des jeux ou des jouets en état de fonctionner et des livres pour enfants peuvent y être déposés. Le dépôt d'objets incomplets ou sales est interdit. Les petits jeux ne doivent pas être en vrac mais dans une boîte.

Les jeunes conseillers ont organisé une collecte éco-citoyenne. Ils ont installé de grands containers pour récupérer de petits objets recyclables tels que lunettes de vue et étuis, stylos, feutres, marqueurs, piles, bouchons en plastique ou en liège, téléphones portables, calculatrice et petits appareils numériques. La population ayant répondu à leur appel, ils ont réalisé une bonne collecte dont une partie a servi des causes caritatives.

Les enfants ont collecté énormément de matériels d'écriture, comme les stylos à bille, à plume, les feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs et correcteurs. Les containers ont été rapidement remplis faisant de cette première collecte écocitoyenne un véritable succès. Ces fournitures usagées ont été collectées pour être recyclées au profit de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen (ANR) qui finance la recherche sur les neurofibromatoses. Ces maladies rares d'origine génétique touchent une naissance sur 3 000. Quant aux lunettes et à leurs étuis, ils seront confiés au Medico Lions Clubs.

Après élimination des lunettes reconnues non-utilisables, lavage, étalonnage et identification des verres, les lunettes seront expédiées dans des pays pauvres où acheter des lunettes est un luxe difficilement abordable. Pour ces populations disposant de peu de moyens financiers, une paire neuve peut représenter plusieurs mois de salaire. Les lunettes non-utilisables sont démantelées et leurs matériaux vendus dans



La give-box



La collecte éco-citoyenne



La conseil communal des enfants 2019-2020

le cadre du développement durable servent au financement des projets Medico.

Ils ont souhaité créer un hôtel à insectes. Outil contribuant à la préservation de la nature et de l'écosystème, c'est un dispositif qui facilite la survie hivernale d'insectes et d'araignées souhaités dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. L'été, il sert de support de ponte.

Après plusieurs séances de réflexion, grâce à la générosité d'un parent d'élève qui a fait don du bois nécessaire, cette petite cabane a été construite par les bénévoles du Comité de fleurissement. Dès la fin des travaux, les enfants se sont réunis pour choisir les matériaux opportuns pour remplir les différents compartiments de cette maison à bestioles.

L'hôtel à insectes est ouvert sur la face avant cloisonnée en compartiments qui renferment chacun un type d'abri différent susceptible d'accueillir les insectes. En effet, c'est en leur offrant un refuge mais aussi une source de nourriture que l'on peut accueillir et fixer la présence d'une population de petits animaux. L'hôtel à insectes trône paisiblement dans l'espace vert à proximité de la salle multisports.

Nos jeunes conseillers ont aussi voulu rendre visite à nos aînés au cours de deux après-midi au foyer des anciens. Les rencontres ont été organisées les jeudi 21 et 28 février avec des jeux de société et des ateliers créatifs. Un goûter digne de ce nom a permis à tout le monde de passer un superbe moment d'échange et de convivialité.

Ils ont participé aux cérémonies officielles de la commune (vœux du maire, cérémonies au monument aux morts) et nous les en remercions.

Le conseil étant élu pour une année scolaire, un nouveau scrutin a été organisé le 10 octobre 2019. La réunion d'installation de la nouvelle équipe, constituée «d'anciens» et de nouveaux, a eu lieu samedi 9 novembre 2019 en présence des parents, du directeur de l'école, des enseignants et des conseillers municipaux. Des idées et des projets ont déjà émergé.

Les élus pour l'année 2019-2020 sont : Raphaël BEAUCHAMP, Louis BIZOUARD, Thomas BIZOUARD, Nils BUISSON, Simon CHANUT, Elina COLLIN, Lisa-Rose DELUME, Elliot LOUET, Kyana MARTIN, Anaé MAURICE, Nathan PLUSQUELLEC, Nina RATIVET, Elsa Nalan SAHIN, Enis SAID-ALI, Lucille THOMAS, Ninon VASQUEZ.

L'équipe est encadrée par les conseillers municipaux membres de la commission affaires scolaires : Nathalie ROZIER, Florent BEAUCHAMP, Corine KLEMENT et Philippe VALLET.

Le conseil communal des enfants fonctionne pleinement grâce à l'appui indispensable des enseignants de l'école élémentaire, qui assurent un relais pédagogique très important dans leurs classes respectives. Nous tenons à les remercier pour l'organisation des élections, le suivi des réunions et les différentes sollicitations liées aux actions qui permettent aux enfants de découvrir les notions de démocratie.

L'année 2020 sera constructive et riche en idées pour nos jeunes conseillers.

Philippe VALLET,  
Adjoint au Maire chargé des affaires  
scolaires et périscolaires.



L'hôtel à insectes  
créé en collaboration avec le  
Comité de Fleurissement

## COMITE DE FLEURISSEMENT

Le Comité de Fleurissement d'Hurigny réunit des bénévoles, des employés communaux et des élus qui ont à cœur d'embellir la commune tout au long de l'année.

Merci à Claudie, Micheline, Sylvette, Geneviève, Christiane, Maryline, Corine, Karine, Jean, Jean-Claude, Roger, Jean-Pierre, Jean-Bernard, Philippe et Alain.

Chacun, selon ses goûts et ses qualités, participe aux plantations et désherbage en été ou/et construit et installe des décorations de Noël, qui embellissent la commune ou qui décorent le château pour les vœux du Maire.

Pour la quatrième année, la cour d'honneur s'est illuminée à l'occasion de la fête des lumières grâce au travail des bénévoles. Pour cette manifestation, ceux et celles qui ont des talents pour la cuisine offrent des spécialités pour accompagner le vin chaud préparé par Claudie et Micheline.

C'est dans la bonne humeur et la satisfaction d'embellir la commune ou de participer à des moments conviviaux que cette belle équipe se réunit pour apporter chaque année des nouveautés.

Le Comité recrute toute personne ayant l'envie de participer à nos réflexions et ensuite à la réalisation des projets.

Chaque Gueulati, à sa manière, participe à l'embellissement de la commune en fleurissant sa maison et en prenant soin des abords de son lieu d'habitation (taille de haie, désherbage..) mais aussi en respectant le travail des bénévoles.

*L'équipe du Comité  
vous souhaite une très bonne année 2020.*

*Sylvie PRADEL-IRLES,  
Adjointe au Maire chargée du fleurissement.*



La cour d'honneur lors de la fête des lumières



Place du monument aux morts



L'équipe offre le vin chaud



### DÉCHÈTERIES : RÉHABILITATION ET MISE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES

Une modernisation indispensable pour améliorer la qualité du tri des déchets, leurs conditions de stockage se mettre aux normes environnementales et offrir des espaces de gardiennage plus adaptés aux besoins.

Les 6 déchèteries de Mâconnais Beaujolais Agglomération collectent annuellement 17 971 tonnes de déchets (chiffres 2018). Avec près de 200 000 entrées par an, certaines d'entre elles, construites depuis plus de 20 ans, souffrent d'une vétusté accentuée par les incivilités et infractions répétées.

MBA a souhaité lancer en 2020, une vague de travaux successifs dans les 5 déchèteries qui le nécessitent. Ainsi seront engagés la **réfection du stockage des déchets** pour un respect des réglementations environnementales et la **réhabilitation des locaux de gardiennage** pour de meilleures conditions de travail des agents des communes de Charnay-lès-Mâcon, Saint-Martin-Belle-Roche et La Roche Vineuse.

La création de bassins de rétention incendie sera engagée dans les déchèteries de Romanèches-Thorins et Vinzelles.

Le calendrier de ces travaux est encore à l'étude, mais il sera optimisé pour que les usagers soient le moins possible impactés par ces interventions.

**Pour rappel, après inscription, les habitants ont accès aux 6 déchèteries du territoire. Pour toutes informations : [www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com).**

### PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : MBA ACCOMPAGNE VOS DÉPLACEMENTS !

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la Communauté MBA expérimente un nouveau service de transport des personnes à mobilité réduite, le TPMR.

Ce nouveau service s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes éprouvant des difficultés temporaires de mobilité, résidant sur le territoire de MBA. Il leur permet d'être accompagnées et transportées en tous points du territoire des 39 communes de l'agglomération, sur inscription et réservation préalables, pour le prix d'un ticket de bus.

#### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le service est réservé aux personnes :

- résidant dans le périmètre de la Communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération,
- titulaires de la carte d'invalidité avec un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 %,
- et/ou allocataires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- et/ou bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou allocataires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP).

Le service est également ouvert aux personnes présentant une mobilité réduite temporaire, justifiée par un certificat médical précisant le handicap, la difficulté de mobilité induite et la durée.

#### Y A-T-IL DES RESTRICTIONS ?

Le service TPMR n'est pas un service de taxi ni un service d'ambulance, mais une extension du réseau TRÉMA.

Les transports n'entrant pas dans le cadre réglementaire du service TPMR sont :

- le transport scolaire et le transport des élèves handicapés organisé par le Département,
- le transport d'enfants handicapés de moins de quatre ans et d'enfants handicapés mineurs non accompagnés,

- les transports de personnes pouvant voyager uniquement en position allongée,
- les déplacements réguliers vers les établissements sociaux et médico-sociaux qui relèvent de l'établissement ou de l'assurance maladie ou du département selon le type de structure,
- les transports de personnes relevant spécifiquement de soins infirmiers,
- les transports sanitaires pris en charge par les caisses d'assurances maladie ou tout autre organisme de protection sociale.

#### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

**1) Vous rendre à la Mairie ou au CCAS de la commune, muni des documents suivants :**

- justificatif d'identité,
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- carte d'invalidité ou justificatifs de droits PCH, ACTP ou APA en cours de validité,
- pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical précisant le handicap, la difficulté de mobilité induite et la durée.

Le Maire ou son représentant vous délivrera une attestation d'éligibilité au service.

**2) Puis vous rendre à la boutique TRÉMA, 9 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'attestation délivrée par la commune et d'une pièce d'identité, afin de vous inscrire au service et acquérir les titres de transport correspondant à votre situation.**

#### COMMENT L'UTILISER ENSUITE ?

Le service est assuré toute l'année, du lundi au samedi de 8 h à 19 h.

A titre exceptionnel, des déplacements peuvent être organisés en soirée, le dimanche et les jours fériés, sous réserve de disponibilité et en prévenant au moins 7 jours à l'avance.

**Les appels pour réservations sont reçus au numéro vert 0800 35 00 34, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.**

L'offre est modulée selon la demande et en fonction des moyens de l'exploitant. La priorité est accordée aux déplacements liés à l'insertion professionnelle et scolaire.

#### COMMENT SE DÉROULERA LE TRANSPORT ?

Un chauffeur / accompagnant passera vous chercher à l'heure et au lieu convenus lors de la réservation téléphonique. Après vous avoir demandé d'acquitter votre titre de transport, il vous conduira à votre destination à bord d'un véhicule adapté, vous accompagnera si vous le souhaitez jusqu'à votre destination finale. Il pourra vous aider à porter des menus objets ou quelques courses et pourra vous reconduire jusqu'à votre domicile, ou tout autre lieu du territoire communautaire. Des déplacements groupés ou avec accompagnants sont possibles, sous réserve de places disponibles.

### COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

**1** VOUS RENDRE  
À LA MAIRIE OU AU  
CCAS DE LA COMMUNE

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile

\* Carte d'invalidité ou justificatifs de droits PCH, ACTP ou APA  
\* Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical

**2** VOUS RENDRE  
À LA BOUTIQUE  
TRÉMA

9 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'attestation délivrée  
par la commune et d'une pièce d'identité

**3** TÉLÉPHONER

**N°VERT 0800 35 00 34**

LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00

Le service assuré  
toute l'année,  
du lundi au samedi  
de 8h00 à 19h00\*

\*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE. SERVICE SOUMIS À DISPONIBILITÉ.

[www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

## Hommage à Robert GÉRARD

1999 : un siècle (le vingtième) s'achevait... Nous entrons dans un nouveau millénaire ! C'était l'occasion d'un retour dans le passé : comment nos aïeux vivaient-ils à l'aube de l'An Mil ? C'est ce qu'entreprit de raconter Robert en écrivant cette brochure « **L'an Mil** » qui mêle avec brio l'Histoire et le récit de scènes de la vie quotidienne d'une famille de paysans gueulatis sur les terres de Chazoux et Salornay. Robert, habile au maniement du crayon, a reproduit des illustrations retrouvées dans l'imagerie de l'époque. C'est un très beau travail. Nous vous en proposons un extrait où il est question de « **la table** ».

André Guillen

### Une famille de Gueulatis

**Augier** et son épouse **Lieberge** habitent une modeste cabane de paysans à Chazoux. Ils ont trois enfants : **Geoffroi**, 12 ans, **Itier**, 10 ans et **Julie**, 2 ans. Un autre garçon et une autre fille sont morts en bas âge. Le couple exploite une tenure à Chazou, c'est-à-dire une terre concédée par le seigneur de Salornay ; en contrepartie ils doivent payer une redevance et fournir des jours de travail au seigneur. Le couple peut disposer de ce que lui procurera son travail sur la tenure.

# AN 1000

Scènes de la vie quotidienne  
dans un village du Macoumois

## À TABLE !



Itier rentre avec ses chèvres, la journée s'est bien passée pour lui ; ses animaux ont été calmes, il a même pu jouer aux osselets avec Engelard le fils du voisin Maurin. Les deux enfants sont « copains » et se retrouvent souvent le long des haies à surveiller leur troupeau respectif.

Après avoir bu du lait en milieu de journée, Julie a dormi une grande partie de l'après-midi. Lieberge a fait tout son possible, mais il lui faut maintenant rentrer à la maison préparer le repas du soir.

- *Itier ! Va chercher notre vache.*

Julie dans les jupons, Lieberge commence à rassembler les ingrédients du repas : des raves, des lentilles, un petit morceau de porc salé, du fromage.

La vache pénètre dans la chaumière, elle connaît le chemin et le gamin l'attache à côté des chèvres devant un peu de paille.

- *Itier, tu vas t'occuper de ta sœur. Elle a envie de marcher, fais attention à elle !*

Lieberge se penche sur l'âtre et allume son feu en faisant tourner à toute vitesse un bâton de bois sec et dur sur une planchette de bois plus tendre. Ces instruments ont séché au feu de la veille. Bientôt un point rouge apparaît ; un peu de paille, le souffle de Lieberge et une première petite flamme monte. Lieberge sait bien que le procédé, considéré comme magique, a été condamné par le concile, mais chacun passe outre. Un filet de fumée monte dans la maison en direction du trou laissé dans le toit ; quelques volutes se répandent dans l'habitation, piquant la gorge et les yeux. Dans la marmite posée sur un trépied, à moitié remplie d'eau, Lieberge jette une petite poignée de sel. Le sel coûte cher mais il est indispensable non seulement pour la cuisine mais aussi pour conserver les denrées, certains légumes, et surtout la viande de porc. On utilise du « **sel de mine** » ; on l'achète en pains ; il faut le broyer puis le tamiser sur une claie.

Quand l'eau bout, Lieberge ajoute le morceau de porc. Elle ne cuisine jamais de viande rôtie, pas de grillades ; au « **château** » on fait rôtir des volailles ou des quartiers de viande à la broche. Pour le paysan, griller une viande, c'est renoncer au bouillon qu'elle rend lors d'une cuisson en marmite ; Lieberge procède toujours ainsi, même les saucisses passent par l'étape de la marmite ; de cette manière elle récupère le maximum de sa viande, d'autant plus que celle-ci est la plupart du temps salée ou séchée, plus rarement fumée.

Les animaux sont abattus au début de l'hiver, car on ne pourrait pas les nourrir pendant les longs mois de froidure. On garde les reproducteurs.

Le bœuf est salé, le porc également, parfois fumé : Lieberge garde la graisse dans des jarres en terre ; elle apprécie peu le moment où on fume les saucisses et le lard.

Les morceaux sont pendus plusieurs jours dans la cabane complètement enfumée.

Lieberge fait également des conserves de légumes salés dans des pots de terre : une couche de sel, une couche de légumes, une couche de sel...

Elle fait bouillir des fruits avec du miel ce qui permet de les garder un peu ; elle fait également sécher des champignons qu'Augier ramasse lorsqu'il travaille au bois de Laizé. Toutes les activités, toutes les pensées sont portées par cette obsession : assurer l'alimentation du ménage.



## Au potager

Le jardin personnel est le véritable palliatif à la rapacité du seigneur.

Les tubercules issus de la terre représentent dans l'imaginaire alimentaire de l'époque, l'aliment le moins noble. Retirer sa nourriture du sol n'est pas considéré comme favorisant l'élévation de l'âme ; c'est la chance des petits. Le peuple se contente des « **racines** » comme les raves, les poireaux. Les fruits (pêches, abricots, pommes, cerises, poires ou noix) bien élevés au-dessus du sol garnissent les tables aristocratiques.

Si le pain et les céréales constituent l'essentiel de l'alimentation du peuple, il faut bien penser que nombre de nos mets actuels sont alors inconnus : les pommes de terre, le maïs, les tomates, les haricots verts et les flageolets, les artichauts, les marrons ; on ne connaît pas le chocolat, le thé, le café, l'ananas, la banane, les poivrons, la vanille, le melon...

Si on consomme des rôtis chez le maître, des cygnes ou des paons, on ignorera la dinde et la pintade.

La variété de notre alimentation viendra au retour des croisades et lors de la découverte des Amériques.

Lieberge dispose d'un matériel de cuisine simple : quelques marmites que l'on pose sur des trépieds au-dessus des braises, quelques plats en terre, et surtout des pots, des jarres, des coupes en terre rouge qui sont indispensables pour mélanger, servir, ranger et stocker, transporter.



L'eau que l'on prend à la source dans le creux de la combe de Chazou, est conservée dans les pots ou les gourdes.

Lieberge dispose de cuillers de bois de tailles différentes ; c'est Augier qui les taille dans du frêne ; elle a trois couteaux, un petit trésor.

Elle essaie d'improviser lorsque le matériel lui manque ou est insuffisant ; ainsi, quand elle fait de la « **pâtisserie** », elle place des tuiles devant l'âtre et ses galettes de céréales font la joie des enfants.

Lieberge peut maintenant ajouter des légumes dans la marmite.

Augier aura bientôt fini sa journée de corvée à Salornay et rejoindra la maison avec Geoffroy.

On connaîtra un moment de repos en famille.

Ce soir, on mangera le bouillon de Lieberge dans des écuelles, ou plutôt on la boira. Si les convives sont trop affamés, elle pourra ajouter quelques tranches de pain dur avant de « **tremper** » la soupe.



Peu d'ustensiles individuels, mis à part quelques cuillers ; on utilise avant tout les doigts, puisque Lieberge coupe tout en menus morceaux au sortir du feu.

On mangera assis sur les deux bancs, à la mode « **gauloise** » ; tout le monde a abandonné la manière romaine de manger couché, appuyé sur un coude ; ainsi on peut utiliser les deux mains.

Dans les gobelets de terre cuite, on boira de l'eau, de la bière, rarement du vin.

On mange vite, de bonne heure, il faut profiter de la lumière du jour, la chandelle est une denrée qu'on économise.

Lieberge essaie de cultiver, parfois d'acheter, du safran, du cumin, du poivre ; elle en utilise le plus possible, aussi souvent qu'elle le peut ; les épices non seulement donnent du goût aux aliments assez fades en général, mais en plus ils ont la réputation de faire digérer. On parfume beaucoup les sauces, mais encore plus le vin, avec de la menthe et la sauge que l'on peut ramasser facilement en grande quantité.

## Le verjus

Lorsque le maître donne une fête à Salornay lors de la réception d'un personnage important par exemple, il offre un repas à son peuple. Le plat de fête pour tous ces braves gens c'est la **galimafrée**, sorte de soupe-ragoût dans lequel on trouve de la viande hachée, du poulet, du lard, du vin, des épices, du verjus.

On met du verjus partout. C'est un fond acide que l'on prépare à l'avance, soit avec une herbe acide comme l'oseille, soit le plus souvent avec du jus de raisin vert.

Demain Lieberge fera un petit plaisir à son monde ; elle fera cuire un morceau de chèvre que Marthe lui a donné en échange d'une douzaine d'œufs.

Ce sera une surprise !

On pourra certains jours se contenter de pain. Il a été cuit au four banal, pétri avec la farine obtenue au moulin banal. Mais le blé est d'abord réservé aux puissants et le pain de forme ronde marie le plus souvent orge, mil et pois. Il est noir et a été cuit au four ou sur une plaque posée sur les braises du foyer.

On mange également du poisson ; pendant le carême et le vendredi, comme les moines.

Le poisson n'a pas la « **noblesse** » de la viande qui est associée à la chasse, à l'activité noble réservée aux maîtres.

De plus en plus, Lieberge cuisine des poissons d'eau douce, fournis par la Saône toute proche. Même si la pêche est réglementée, nombreux sont les paysans qui ramènent quelques pièces le soir au retour à la maison. On aime surtout les anguilles, c'est un poisson gras qui se conserve bien.

Si les calamités diverses  
ne s'acharnent pas,  
la maisonnée survivra,  
les enfants grandiront...



paysans de l'an mil.  
(Gravure - Bib. Toulouse)



Texte et illustrations :  
Robert GÉRARD  
Mise en page :  
André GUILLEN

## ECOLE MATERNELLE

### SUR LA PLANÈTE MATERNELLE

L'année 2018-2019 a été placée sous le signe de l'espace. Les enfants ont travaillé toute l'année sur les planètes.

Nous avons observé la Lune, lu des histoires sur le thème du Soleil, des étoiles.

Nous avons fabriqué les planètes du système solaire.

Un planétarium est venu à l'école afin que nous puissions observer de plus près ce qui se passe dans l'espace.

Les enfants ont également travaillé avec des petits robots : les Ozobots. Durant six semaines chaque mercredi matin, Corentin MEMET référent numérique pour notre école, venait mener une séance de travail avec ces petits robots.

Nous avons tracé un parcours que les robots étaient capables de suivre en changeant de couleur grâce à des capteurs. Ils ont reproduit le parcours d'un oiseau dans un album travaillé en classe.

Au mois de juin, nous nous sommes rendus au zoo à Tourparc. Les enfants ont pu observer les animaux, toucher un serpent et participer à une animation sur les 5 sens.

Nous avons fait d'autres sorties sur des demi-journées : cinéma, spectacle à la Cave à Musique.

Ces sorties sont intégralement financées par le Sou des écoles et toute l'équipe veut les remercier pour leur dynamisme qui profite à tous les enfants.

Depuis la rentrée de septembre nous sommes en train de faire un tour du monde !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette année 2020

La directrice,  
Aurélie JAYET-LAVIOLETTE.



## ECOLE ÉLÉMENTAIRE

### L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Pour que chaque élève puisse, au cours de sa scolarité, suivre un parcours éducatif, artistique et culturel enrichissant, l'équipe enseignante organise diverses sorties pédagogiques. Ainsi, les élèves de CP, CM1 et CM2 ont participé au dispositif « école et cinéma » pour visionner trois films.

Les CE1/CE2 ont découvert deux contes musicaux au théâtre et à la cave à musique. Enfin, toute l'école s'est rendue au Tinailler quelques jours avant Noël pour voir un spectacle d'ombres chinoises.

De plus, pour illustrer certaines notions des programmes, les CP/CE1 se sont rendus au Lab 71 pour travailler autour de la faune et de la flore. Les CP/CE2 sont allés au domaine des Planons à la découverte de la vie dans une ferme bressane au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les CE1 ont passé trois jours au château de Pierre-de-Bresse et les CM1/CM2 se sont rendus à Dijon pour visiter le centre ville et le muséum.

En partenariat avec l'équipe de la bibliothèque municipale, les classes de CP, CE1 et CE2 ont participé au prix littéraire des Incorruptibles. Dans ce cadre, l'équipe enseignante souhaite voir se développer des moments de lectures partagées en famille et encourage parents et enfants à fréquenter la bibliothèque de la commune.

L'éducation physique et sportive fait partie intégrante des enseignements. Tous les élèves bénéficient chaque année d'un cycle de natation. Ils ont également bénéficié d'un cycle d'escalade de six jours durant lesquels ils ont découvert cette discipline sur un mur mobile.

Tous ces projets ont un coût. Leur mise en place serait impossible sans le soutien financier de la municipalité et du Sou des écoles. L'équipe enseignante se joint à moi pour les remercier.

### LE PROJET D'ÉCOLE

La compréhension de la langue écrite constitue l'axe prioritaire du projet d'école. Depuis deux ans, l'équipe enseignante a amélioré ses méthodes d'enseignement en lecture-compréhension. Les démarches utilisées dès le CE1 s'inscrivent dans la continuité de celles mises en place à l'école maternelle et au CP sur la compréhension de la langue orale. Les premiers résultats sont très encourageants.

### LA RENTRÉE 2019

L'école accueille 101 élèves du CP au CM2 et compte 5 classes. Au cycle 2, M<sup>me</sup> DREVET accueille les CP, M. DUQUENNOY et M<sup>me</sup> DROUOT les CE1 et M<sup>me</sup> HENNEBAUT les CE2. Au cycle 3, M<sup>me</sup> MOULHI et M. VALENTIN se partagent les CM1/CM2.

L'équipe enseignante bénéficie du soutien de M<sup>me</sup> LAVENANT, psychologue scolaire, et de M<sup>me</sup> BÉRARD, enseignante spécialisée. Au sein du RASED, elles aident l'équipe enseignante dans la prise en charge des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Le directeur, David DUQUENNOY.



## SOU DES ECOLES



### « QUOI DE NEUF ? »

Cette nouvelle année scolaire est marquée par le départ de notre président Franck RATIVET, qui a beaucoup fait pour le Sou des écoles durant les six années passées. Nous le remercions encore une fois pour l'investissement personnel qu'il aura donné durant tout ce temps.

### UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ CONSTITUÉ :

Président : Reynald DESIGAUD  
Vice-président : Olivier KLÉMENT  
Secrétaire : Caroline VINCENT  
Trésorière : Edith LARDY

et pas moins de 24 membres actifs pour cette année.

Pour faire le bilan sur l'année scolaire 2018-2019, le Sou des écoles a financé diverses activités à hauteur de 11 500 €. Une petite baisse de participation, et de fait de recettes, est tout de même à déplorer mais rien d'alarmant à ce jour. Nous souhaitons remercier les membres de l'équipe pédagogique pour leur travail sur la diversité des projets qu'ils proposent à nos enfants ainsi

que la municipalité et le personnel municipal, qui nous soutiennent dans nos démarches.

N'oubliez pas de noter dans vos agendas les manifestations à venir:

La belote à la salle du Tinailler le 8 février, l'incontournable chasse à l'œuf dans le parc du château le dimanche 19 avril et évidemment la kermesse de l'école le vendredi 26 juin.

Des projets sont en cours, il pourrait y avoir une surprise juste pour les enfants à la fin de l'année.

*Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2020 !!!*

*Les membres du sou des écoles d'Hurigny*



## RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année, le restaurant scolaire d'Hurigny (RSH) a eu la chance d'accueillir Amanda, Caroline, Emmanuelle, Julien, Orlane, Sonia et Vincent. C'est une bonne nouvelle après le départ de trois anciens membres du bureau, car nous allons pouvoir poursuivre les projets démarrés au cours de l'année précédente :

- la communication du RSH se modernise grâce à un blog sur lequel les parents peuvent retrouver des articles, des photos des manifestations et des documents administratifs.
  - la commission «menus» travaille à intégrer les nouvelles recommandations nutritionnelles dans ses menus. Les enfants découvrent dorénavant de nouvelles saveurs 2 fois par mois avec des menus végétariens : nous remercions chaleureusement le personnel de la cantine qui s'investit pleinement dans cette tâche et renouvelle ainsi les menus, les recettes et les produits !
  - la commission «pointage» poursuit son travail quotidien pour répondre aux parents concernant les différentes demandes et les changements de planning d'inscription des enfants.
- après la boulangerie d'Hurigny et les fromages Chevenet, la commission «développement durable» est très heureuse d'avoir conclu un partenariat avec « Les Jardins de Cocagne » de Mâcon qui fournit désormais des légumes ultra frais, bio et locaux !! Cette commission continue la recherche de fournisseurs locaux pour les produits secs notamment.
  - afin de limiter l'impact environnemental des déchets produits par la cantine, les enfants de l'école maternelle ont retrouvé les serviettes en tissu, exit les serviettes en papier. Merci au personnel de la cantine pour cette belle initiative ! Et c'est dans ce même objectif que nous travaillons actuellement à la mise en place de composteurs, avec l'aide de Fatima PARDON, maître composteur du Pôle environnement de Mâconnais Beaujolais Agglomération, et le soutien de la mairie et du personnel de la cantine.

*Nous vous souhaitons à tous  
une bonne année, gourmande et joyeuse !*

L'équipe des bénévoles du Restaurant Scolaire d'Hurigny.



## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public autonome, doté d'un conseil d'administration.

Le président du CCAS est le maire, Dominique DEYNOUX, et la vice-présidente est l'adjointe aux affaires sociales, Françoise MAILLET.

Le CCAS est administré par un Conseil d'administration composé de membres élus au sein du Conseil Municipal (Karine FERNANDEZ, Corine KLEMENT et Pascal PHILIBERT) et de personnes qualifiées représentantes d'instances extérieures (Joseph BERNARDET, Jacqueline CHEVENET et Josette LANIER).

Chaque année, nous rappelons le rôle du CCAS qui a pour principal domaine de compétence et d'intervention l'aide sociale. A ce titre, le CCAS peut aider à remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale en conseillant et en orientant vers les services concernés ou en établissant directement une demande d'aide.

Dans ce cadre, Françoise MAILLET est à votre écoute pour étudier votre demande en toute confidentialité et, si nécessaire, pour exposer celle-ci au conseil d'administration du CCAS qui statuera. Vous pouvez la contacter par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie au 03.85.34.78.71.

Vous pouvez aussi demander un rendez-vous afin d'obtenir les coordonnées et être orienté vers les différents organismes susceptibles de vous aider. Les coordonnées des organismes ou services auxquels vous pouvez faire appel et avec lesquels le CCAS est en relation sont :

- ◆ **L'assistante sociale de secteur basée à la Maison Départementale des Solidarités**, 268 rue des Epinoches, 71000 Mâcon - Tel : 03.85.21.65.00
- ◆ **L'ADMR**, 16 Rue Lamartine, 71000 Mâcon  
Tel : 03.85.38.21.86
- ◆ **L'ASSAD, Association de Soins et de Services à Domicile**, 211 rue Kennedy - 4<sup>e</sup> étage, 71000 Mâcon  
Tel : 03.85.38.50.94
- ◆ **VIVARTIS**, Espace Entreprises Mâcon Loché, 71000 Mâcon - Tel : 03.85.27.02.77
- ◆ **le SSIAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile**, 88 rue Rambuteau, 71000 Mâcon  
Tel : 03.85.39.16.85
- ◆ **PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**, Place de l'Hôtel de ville, 71460 Saint Gengoux le National - Tel : 03.85.92.55.23.  
La commune participe au fonctionnement de l'association sur la base de 0.48 € par repas servi pour ses habitants).
- ◆ **TELEPRESENCE 71**, 46 rue de Paris, 71023 Mâcon cedex 9 - Tel : 03.85.39.52.42
- ◆ **VIE ET LIBERTE**, 10 rue Doyenné, 71000 Mâcon  
Tél : 03.85.39.14.00.
- ◆ **Plateforme de répit et d'accompagnement du Mâconnais**, Résidence Départementale d'Accueil et de Soins Impasse Jean Bouvet, 71000 Mâcon  
Tél : 03.85.21.60.00 ou 03.85.21.62.10.
- ◆ **AGE d'OR Services**, 26 cité des Chailloux, 71000 Mâcon - Tél : 03.85.29.02.02.

Les parents peuvent se connecter sur le site [monefant.fr](http://monefant.fr) qui ambitionne de fournir des réponses et des outils aux parents, de la grossesse à l'adolescence. Les assistants maternels peuvent désormais y créer un profil en ligne en précisant leur cadre d'accueil, les activités proposées et leurs disponibilités. Ce moyen de rapprocher les professionnels des familles permet de mieux identifier l'offre disponible sur chaque territoire sans recourir à des annuaires privés.

D'autre part, conjointement avec le Président de l'association Seniors évasion, Jean-Pierre LANIER, les membres du CCAS se préoccupent des personnes les plus isolées dans la commune ou qui vivent un moment difficile.

Ainsi, ils souhaitent recenser les personnes de la commune qui vivent seules et qui n'ont pas à proximité un membre de leur famille, un ami ou un voisin susceptible de les épauler. Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de la Commune, le CCAS se propose de contacter les personnes qui le souhaitent lors de ces périodes plus critiques de l'hiver afin d'évaluer avec elles les besoins du moment et les précautions à prendre. Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou si vous désirez signaler une personne fragile ou isolée, vous pouvez vous faire connaître au secrétariat de mairie.

Parallèlement, la commission des affaires sociales participe aux réunions et aux assemblées générales du Syndicat du Hameau de l'Eau Vive et des organismes sociaux présents sur le territoire communal (CES de Salornay, IME les Papillons Blancs, ESAT de Chanteloup).

Elle entretient des relations étroites avec l'assistante sociale de secteur, les organismes sociaux mâconnais, les associations de soutien aux familles fragilisées, les services de soins et d'accompagnement à domicile.

Afin de vous transmettre au plus vite des informations, elle publie régulièrement des articles sur le site internet de la commune <http://www.hurigny.fr> dans la rubrique vie sociale.

La Commune apporte également son soutien financier aux associations qui interviennent auprès des Gueulatis (ADMR, ASSAD, association de portage de repas à domicile).

Depuis décembre 2015, avec l'aide de nombreux bénévoles et des associations communales, elle s'engage aux côtés de l'AFM-Téléthon qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

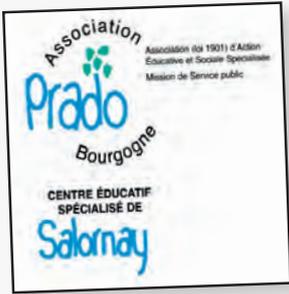
Depuis 2017, elle apporte son soutien logistique aux bénévoles qui organisent les virades de l'espoir à HURIGNY pour vaincre la mucoviscidose.

Les membres du CCAS sont conscients des difficultés que peuvent rencontrer certains administrés du fait de la souffrance, de la solitude, de la maladie, de l'isolement, du contexte économique ou familial. Ils sont à votre écoute et agissent en toute confidentialité.

Françoise MAILLET,  
Adjointe au Maire chargée des affaires sociales.



## LE CENTRE ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ DE SALORNAY



Le CES de Salornay, établissement de l'Association du Prado Bourgogne, est situé sur le hameau de Salornay sur la commune d'Hurigny.

Nous accueillons 44 adolescents, garçons et filles de 14 à 18 ans, ayant des difficultés sociales, familiales, de comportement. Sur le site, nous avons trois unités d'hébergement pour 32 jeunes, et nous possédons une unité sur la ville de Mâcon pour 12 jeunes.

Ces jeunes sont placés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou par le Juge pour Enfants du département. Nos objectifs consistent à les faire évoluer afin de pouvoir réintégrer la société comme citoyen à part entière, responsable et acteur de leur vie future.

Pour ce faire nous les prenons en charge en hébergement, encadrés par des éducateurs, maitresses de maison et surveillants de nuit assurant une présence adulte 24h sur 24, lieu dans lesquels ils apprennent la vie quotidienne en collectivité tout en ayant des chambres individuelles.

Leur prise en charge s'effectue également au sein de notre accueil de jour, là où sont travaillés la scolarité, la préparation d'un projet à caractère professionnel.

Concernant le domaine professionnel, nous avons un outil particulier qui est un restaurant d'application dans lequel sont accueillis des jeunes souhaitant s'orienter sur les métiers de «bouche».

L'éducateur technique, accompagné d'une cuisinière, accueille une équipe d'adolescents. Ils sont formés aux bases du métier de cuisinier, et/ou de serveur, dans un espace éducatif.

L'accueil de ces jeunes nécessite des dispositions particulières en termes de sécurité et de bien être. L'espace créé par l'outil cuisine, associé la disponibilité et au savoir faire de l'éducateur favorise le développement de certaines dispositions ou qualités dont les adolescents, eux-mêmes n'avaient aucune idée. Au prix d'une attention éducative constante et bienveillante, ces adolescents affinent et affirment des choix professionnels susceptibles de les orienter vers le monde du travail. Si le restaurant pédagogique reste lié à la notion de production, son originalité repose sur des principes paradoxaux. En effet, il doit répondre aux exigences culinaires, d'accueil et de service, que tout client est légitimement en droit d'attendre, mais par des adolescents, souvent éloignés des qualités relationnelles qu'exige ce métier.

Pourtant, une certaine alchimie opère, avant et au moment du service. La mixtion utilisée par l'éducateur technique n'est peut être pas secrète, mais elle oblige, chacun des jeunes, individuellement et collectivement à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Aussi, le restaurant pédagogique, les adolescents et les adultes qui le composent vous accueillent dans un cadre privilégié, les mardis, mercredis midi, ainsi que les jeudis en soirée sur réservation.

Le Directeur, Gilles SANGOY.



## ASSOCIATION SENIORS EVASION

Au sein de l'association, qui compte aujourd'hui 108 adhérents, nous nous efforçons de développer des actions de loisirs, de culture, de prévention, etc. . . , à l'attention des seniors.

L'objectif est d'amener les seniors, jeunes ou moins jeunes, à se rassembler, à pratiquer des activités ensemble, à échanger des expériences, à faire évoluer leurs connaissances ...

Notre équipe tente le plus possible de répondre à leurs attentes.

L'action de l'association dans le domaine de l'entraide est importante et consiste essentiellement en une action de proximité, d'écoute et de relais avec les autres structures, notamment avec les associations d'aide à domicile et les établissements de personnes âgées, en collaboration étroite avec la Municipalité, qui conserve la maîtrise du CCAS. Pour Noël, comme chaque année, nous avons rendu une visite aux personnes d'Hurigny placées en institution pour leur marquer notre soutien et leur offrir quelques confiseries.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 12 MEMBRES

- Président : Jean-Pierre LANIER
- Vice-président : Bernard GUILLOUX
- Secrétaire : Christiane VALLET
- Secrétaire adjointe : Françoise DEYNOUX
- Trésorière : Eliane CURTENEL
- Trésorière adjointe : Maryse RONDIERE

et André et Nicole DAVAL, Angèle DESBROSSES, Nicole FONTAINE, Micheline MARTIN et Paulette VINCENT

et 2 membres associés : Roger MARTIN, Monique RONDIERE

Président d'Honneur : Joseph BERNARDET.

### MANIFESTATIONS PROGRAMMÉES EN 2020 :

- **GALETTE DES ROIS** : dimanche 12 janvier au château. Comme chaque année, toutes les personnes d'Hurigny âgées de 65 ans et plus sont cordialement invitées, ainsi que tous les adhérents de «Seniors Evasion».
- **CONCOURS DE BELOTE** : mardi 10 mars après-midi au château. Tous les Gueulatis sont les bienvenus. Comme chaque année, les clubs du Mâconnais seront invités.
- **VOYAGE SUR UNE JOURNÉE** : la date est fixée au jeudi 18 juin, mais le programme n'est pas encore arrêté. Vous recevrez toutes les informations en temps utile.
- **TRADITIONNELLE JOURNÉE DES «SENIORS+»** : samedi 10 octobre au finailier. Cette journée est réservée aux personnes d'Hurigny âgées de 70 ans et plus, qui sont cordialement invitées, sans participation financière. Vous avez été encore nombreux en 2018 (77 personnes) à participer à cette très belle journée. Alors retenez bien la date et révisez vos pas de danse...



Les cours d'anglais

### AUTRES ACTIVITÉS

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter ou contacter l'animateur.

- **ACTIVITÉ «TAROT»** : chaque vendredi après-midi à partir de 14 heures au local de Seniors Evasion, situé 259 de la rue du Bourg (dans la cour de l'alambic). Animation : Nicole FONTAINE.
- **ANGLAIS PRATIQUE** : cours d'une heure par semaine animés par Mira VERNAY, professeur d'anglais. Cette année, deux groupes ont été formés et se réunissent chaque semaine au local de Seniors Evasion. L'objectif est de se remémorer ou d'acquérir les bases de la langue pour pouvoir se débrouiller et se faire comprendre, notamment à l'étranger au cours de voyages. Il s'agit principalement d'un anglais parlé et simple. Ambiance conviviale assurée, mais de travail... Animation : Christiane VALLET.
- **ART FLORAL** : activité animée par Marie-Noëlle DALSACE, titulaire du Diplôme d'Animation Florale Artistique. Une après-midi par mois au local. Animation : Christiane VALLET.
- **MARCHE** : chaque lundi après-midi, Bernard GUILLOUX anime un groupe « marche » de 6 à 7 kms. Rendez-vous sur le parking de l'école à 13h30.

**D'autres activités ponctuelles peuvent être proposées dans le courant de l'année selon opportunité (actions de prévention par exemple...).**



Après-midi jeux au foyer

# La vie sociale



## Félicitations à Marguerite JEANNOT,

notre nouvelle nonagénaire, qui a franchi le cap des 90 ans le 10 août dernier.

Avec le maire, Dominique DEYNOUX, et ses adjoints, Philippe VALLET et Françoise MAILLET, toute l'équipe de Seniors évasion a fêté cet évènement au foyer le jeudi 5 septembre autour d'une coupe et d'un gâteau.

**Le Foyer :** comme chaque année, je voudrais conclure en mettant l'accent sur le foyer, lieu de rencontres et de loisirs où les seniors peuvent se retrouver chaque jeudi à partir de 14 h au local de Seniors Evasion (fermeture au mois d'août) pour passer un agréable après-midi ensemble.

### Ne restez pas isolé(e) ! Venez nous rejoindre !

Une équipe dynamique, désormais animée par Micheline MARTIN et Angèle DESBROSSES, vous accueille au foyer dans une ambiance chaleureuse.

## Rappel : Les participants aux activités régulières doivent adhérer à l'association.

Pour conclure, je voudrais remercier la Municipalité et son équipe toujours à l'écoute de nos besoins et qui nous accompagne très régulièrement dans nos actions. Merci également aux partenaires qui nous soutiennent et en particulier Thierry et Nathalie CHEVENET. Merci enfin à notre correspondante de presse, Maryline PUYBARET, pour les articles publiés dans le Journal de Saône-et-Loire.

*Bonne santé à tous et excellente année 2020.*

Le Président, Jean-Pierre LANIER

## Comment adhérer à l'association ?

Pour nous rejoindre, c'est très facile :

- soit en passant au foyer un jeudi après-midi,
- soit en contactant directement un animateur ou un membre du Conseil.

La cotisation annuelle 2020 est maintenue à 20 € pour une personne seule et 15 € pour le conjoint.

Cette cotisation donne accès à toutes les activités (gratuites ou payantes) proposées par «Seniors Evasion».

## IME LES PAPILLONS BLANCS

L'Institut médico éducatif des Papillons Blancs situé sur la commune depuis 1976 accueille de plus en plus de jeunes en situation de handicap. L'institution s'est développée au fil des années en proposant de multiples prises en charge toujours plus adaptées au profil des jeunes qui nous sont confiés. Différents services se sont ouverts en dehors de la «maison mère» sur les communes de Mâcon et de Charnay. (Autisme, petite enfance, hébergement, intervention en milieu ordinaire,...)

C'est une centaine de famille qui désormais bénéficient d'un soutien au quotidien soit dans nos murs, soit en milieu ordinaire. Le nombre de salariés a également beaucoup augmenté, soit à ce jour 56 professionnels (services éducatifs et de rééducation, le soin, les services administratifs et généraux). Aussi après accord de nos tutelles et en lien avec la mairie, nous avons entrepris la construction d'un agrandissement de 50 m<sup>2</sup>



sur le site d'Hurigny afin de pouvoir créer une salle de réunion et de travail permettant d'accueillir dans de bonnes conditions une trentaine de personnes. Cet agrandissement réalisé par des entreprises locales sera opérationnel dès le début de l'année 2020. Il viendra faciliter les temps de travail collectif (réunion hebdo, groupes projets, coordination,...) qui permettent de préparer et améliorer la qualité des prises en charge de chaque enfant.

En parallèle du travail au sein de nos murs, nous sommes de plus en plus présents dans les écoles du bassin mâconnais (école maternelle de Bioux et groupe scolaire de Prissé) et de collège (collège Schuman de Mâcon). L'objectif est de favoriser le maintien dans une scolarité en milieu ordinaire le plus longtemps possible pour les enfants et adolescents porteurs d'un handicap.

L'idée du dedans-dehors si chère à nos prédécesseurs continue ainsi de se développer au sein de nos structures et services !

Le Directeur,  
Hugues GENILLEAU.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2980 route de Mâcon - Tel : 03.85.34.67.33

[biblimunicipale@orange.fr](mailto:bibli municipale@orange.fr)

Toutes nos infos sur [www.hurigny.fr](http://www.hurigny.fr)

Au cours de cette année écoulée, Marie-Thérèse DUBOIS a cessé ses activités bénévoles au sein de notre équipe. Tous se joignent à moi pour la remercier pour ces nombreuses années passées au service de la bibliothèque et de ses lecteurs. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Nous avons accueilli trois nouvelles bénévoles : Nathalie ROZIER, Joanna GUYOT et Emmanuelle LEMAITRE. Bienvenue à elles. Elles viennent compléter une équipe constituée de 20 membres dont certains sont bénévoles depuis la création de la bibliothèque en 2000.

Pour apporter un peu de nouveauté à cet article, c'est Emmanuelle LEMAITRE qui s'est prêtée à cet exercice. Elle nous livre sa vision de la bibliothèque d'HURIGNY qui reste un lieu que certains ne connaissent pas encore ; pourtant, il suffit de pousser la porte. Venez, Entrez !

### «*Quel est ce lieu étrange ?*»

*Enfant puis étudiante, la bibliothèque représentait un lieu de travail, de recherche pour les exposés ou les révisions. En prenant de l'âge, elle est devenue à mes yeux un lieu ouaté, chaleureux et calme : l'essence de la culture à portée de tous. Mais la vie, le travail, ou encore la flemme m'en ont éloignée. Grâce à mes filles j'ai redécouvert ce monde.*

*Au premier abord, il s'agit d'un lieu un peu austère où les romans, les thrillers, les documents, les livres pour enfants, ou encore les bandes dessinées se confrontent et attendent d'être empruntés. Lequel choisir ?*

*Passé la porte, la magie commence à opérer : le livre a sa propre vie et nous appelle. Cependant cette magie ne s'exerce que grâce aux petites mains de la bibliothèque : Florence et toute l'équipe des bénévoles qui nous accueillent nous conseillent et nous orientent.*

*La bibliothèque est un lieu convivial et chaleureux pour se retrouver autour d'un livre, autour d'un café, de jeux pour enfants ou de crayons de couleurs. Mais surtout les bénévoles transmettent à nos enfants le goût de la lecture, du rêve, du «champ des possibles».*

*En effet, en dehors des heures d'ouverture tout public, la bibliothèque accueille les enfants de 3 mois à 11 ans au travers des «bébés lecteurs», des enfants suivis en IME, des classes de maternelle et de primaire.*

*Tous peuvent alors emprunter des livres, découvrir de nouveaux univers et écouter un conte sur des thèmes divers et variés.*

*Pour les CP c'est aussi un temps de travail sur la compréhension d'un texte. Puis, il y a le prix des Incos en lien avec les professeurs des écoles, où une sélection de livres est proposée aux enfants et aux parents pour élire le livre le plus apprécié.*

*Pour rendre ce lieu plus attractif encore, l'équipe de la bibliothèque met en place des activités manuelles, des animations, des expositions et des spectacles à l'attention des plus petits et des plus grands sur les thèmes d'Halloween, de Noël, des chevaux, des ours, du vin, etc.*

*En outre, elle participe aussi au téléthon en vendant des objets qu'elle prend le temps de créer, de fabriquer.*

*Pour que cela puisse se faire, il y a des heures de travail en amont et le soutien de la Municipalité :*

*- choix et achat de livres, préparations des livres, enregistrements, réparations des livres ;*

*- imaginer et préparer les animations, les expositions, les activités ;*

*- et accueillir tout le monde avec le sourire. . . .*

*Faisons en sorte de conserver cet endroit. Il faut en prendre soin car la culture à portée de tous n'a pas de prix. Une bibliothèque sans utilisateur n'a pas de raison d'être.*

*Florence (employée communale) et à tous les bénévoles : Rémi (responsable), Evelyne, Martine, Cécile, Perrine, Nathalie, Sylvie, Michèle E., Joanna, Christiane, Éliane, Françoise, Josette, Liliane, Michèle D, Monique, Marie-Jo, Michèle S, Emmanuelle...»*

*Excellente année à tous.*

*Florence PERROT et Emmanuelle LEMAITRE.*

### Rappel des horaires de permanences :

Mardi 16 h 30 / 18 h 30  
Mercredi 16 h 30 / 18 h 30\*  
Samedi 10 h 00 / 12 h 00

\* fermé le mercredi pendant les vacances scolaires



Marylune et l'animation Halloween



Animation pour la confection d'une couronne de Noël

## RENCONTRES ET LOISIRS



Rencontres et Loisirs en 2019, ce sont 443 adhérents, de 3 à... 84 ans ! **443 personnes** à qui nous sommes heureux de proposer 17 activités, tant sportives, de bien-être, que culturelles.

Une nouveauté cette année, la **sophrologie**, avec Frédérique Jacques, qui anime ce groupe tous les mardis dans la nouvelle salle mise à notre disposition par la mairie : la sellerie.

Pour les plus jeunes, nous avons vu la disparition des cours d'éveil danse et de zumba kid, faute de candidats, mais les enfants sont toutefois nombreux à profiter des cours de Mira, qui leur propose d'appréhender l'univers anglophone à travers des ateliers ludiques et très vivants.

Concernant les activités sportives, Damien et Jean-Luc vous attendent tous les vendredis à 19 h pour le **volley**, puis c'est le tour du **badminton**, où Karine et ses joueurs prennent le relais sur les terrains de la salle de sport, alors que le groupe de **Molkky**, animé par Jean, se délecte à faire tomber des quilles parfois récalcitrantes...

**Côté cours**, Alexandre s'occupe merveilleusement bien des seniors le mardi matin dans un cours de **gym d'entretien**, alors que Martine et Nicole s'évertuent à les faire grimper sur un **step** dans des chorégraphies, au dire de certains, pas si adaptées que cela !!!!

Nous avons également eu la chance, avec Sabri, et vu l'énorme demande, de pouvoir ouvrir un troisième **cours de pilates** le lundi... Mais promis, c'est le dernier...

Nous continuons ce petit tour des activités sportives avec le **renforcement musculaire**, le **stretching**, et le **métafit** du jeudi soir, également animés par Sabri, qui met toute son énergie et sa bonne humeur... à nous faire souffrir... mais visiblement à Hurigny, on aime ça !

**Côté bien-être**, les deux cours de **yoga** le lundi et le jeudi, animés respectivement par Céline et Cécile, affichent avec zénitude un « cours complet », et Catherine reçoit deux fois dans la semaine ses adeptes du **Qi Gong**, le mardi et le jeudi, pour cette discipline visant à détendre les corps et les esprits...

**Côté danse**, Martine (et son plus beau sourire), nous invite à danser le rock tous les mercredis avec Philippe et Thierry aux commandes, et à redécouvrir les danses de salon, tous les vendredis.

**Côté culture**, nous avons la chance d'avoir deux « Activités » au sein de Rencontres et Loisirs, qui sont très prolifiques en manifestations et représentations.

Il se trouve que toutes deux fêtaient un anniversaire cette année : Les Polysons, notre chorale, affichait crânement ses 25 ans et les A.Hur.I, la troupe d'improvisation théâtrale, soufflait ses 15 bougies...

Les **Polysons** nous ont fait un cadeau pour cette occasion, en recevant le **groupe Triwap**, pour deux concerts au château... Ceux qui y étaient s'en souviennent encore, et la fabuleuse ambiance engendrée par le trio restera l'un des moments forts de cette année écoulée.

Les **A.Hur.I**, quant à eux, se sont mis en quatre pour nous concocter une journée inoubliable le samedi 18 mai. L'après-midi, ils recevaient les enfants, lors d'un spectacle où les impros se déroulaient autour de leurs dessins, et le soir, pour les plus grands, une rencontre dans un format inédit, où tous les acteurs se retrouvaient pour un long-form. Un joyeux festival de couleurs et de rires achevait cette magnifique journée, autour du non moins merveilleux gâteau des 15 ans confectionné exclusivement de bonbons, qui a tant fait rêver les enfants ce soir-là...



Les A.Hur.I, prêts pour les 15 ans



Confettis et gâteau pour les 15 ans des A.Hur.I



Triwap, invités pour les 25 ans des Polysons

## RENCONTRES ET LOISIRS :

Nous avons également eu quelques rendez-vous, désormais traditionnels, comme le **feu des sapins de Noël** le 12 janvier, le **spectacle-gôter** au mois de février où nous avons reçu La Fanette, conteuse, qui a su charmer les enfants avec ses histoires...

Le **stage de trois jours des Polysons**, sur le thème «Complètement à L'Est», avec pour invités au concert de clôture la troupe Impérial Kikiristan...

Les **tournois de Molkky** des 11 mai et 11 novembre, les **tournois de badminton**, les **matches, catches et spectacles des A.hur.l**, notamment l'excellent duo des **Frappadindes**, avec Sandrine et Laurence... A noter qu'elles reviennent au mois de janvier 2020 au Tinailler... La **dégustation des vins**, qui a lieu 5 fois dans l'année dans les caves du château, et animée avec grand professionnalisme par Bernard.

La **Rando d'Hurigny** en septembre, où nous avons eu le bonheur de compter un peu plus de **700 participants**, ce qui est un vrai succès au vu du temps pluvieux et gris...

Et cette année, nous avons eu le plaisir de proposer une nouvelle manifestation pour **Halloween**. Les bénévoles ont travaillé durant plusieurs semaines pour transformer le Tinailler en antre des sorcières, en proposant un petit parcours d'épreuves afin de décrocher le diplôme de grand Sorcier, et quelques bonbons à la clé...

**Gros succès** pour cette soirée, et surtout de très bons moments passés ensemble, petits et grands se laissant envahir par la magie des sorcières et autres créatures, souvent plus rigolotes que malfaisantes...

Un petit mot pour annoncer qu'en 2021, **Rencontres et Loisirs aura 40 ans**. Un bel âge que nous nous devons de fêter dignement...

Merci à tous les adhérents qui nous suivent, nous aident et s'investissent sur les manifestations.

Un grand merci également à tous nos animateurs et profs, qui par leur sérieux et leurs compétences, nous proposent des cours très appréciés, et suivis par nombre de Gueulatis, mais aussi nos voisins des communes proches (Laizé, Chevagny, Charnay, Mâcon, St-Martin-Belle-Roche et même de la Bresse...).

## DES ACTIVITÉS ET DES MANIFESTATIONS :



Le brûlage des sapins de Noël



Une partie des bénévoles avant la soirée d'Halloween



Les Polysons et l'Impérial Kikiristan



Les célèbres gaufres de Paulette sont très appréciées lors de la rando

# La vie culturelle et de loisirs



Nous ne pouvons terminer ce petit tour de l'année 2019 sans remercier les bénévoles de Rencontres et Loisirs. Une équipe de 20 personnes environ pour faire tourner cette association, cela prouve le travail et l'implication de tous. Et comme nous sommes dans une période de vœux, le nôtre sera simple et facile à réaliser... Nous aimerions, pour cette année 2020, étoffer notre équipe, la renforcer, pour que nous puissions fêter nos 40 ans, mais aussi envisager la suite sereinement...

Offrez un petit peu de votre temps, venez nous rejoindre, chacun fait ce qu'il peut, quand il le peut... Mais plein de petits « peu », ça fait une année bien remplie d'animations pour notre commune, mais surtout de rencontres, de projets...

Rencontres et Loisirs, c'est encore le meilleur des réseaux sociaux pour rencontrer les personnes qui vivent autour de vous !

Pour en savoir plus et pour retrouver toute notre actualité, suivez-nous sur notre site ou sur notre page Facebook...

*Une très bonne année 2020 à tous !*  
Myriam BERNARD

## PROCHAINES MANIFESTATIONS :



Le podium du tournoi de Molkky



Halloween l'entrée du tinailler



**Le 15 février :**  
Spectacle pour enfants  
**En mars :**  
Stage des Polysons

## ALLEZ ON JOUE !

**Allez on joue !,  
des temps de jeux au plus proche de vous !**

**Notre association vous souhaite une joueuse année 2020, pleine de bons moments ludiques !**

En 2019, vous êtes près de 4 000 personnes (dont 60 adhérent.e.s) à avoir participé aux différentes activités de notre association (150 interventions au total). Grâce au travail de Laurent Fayard, notre salarié, vous avez pu bénéficier :

**Sur la commune d'Hurigny :**

- d'animation jeux lors d'un stage SIGALE durant les vacances scolaires d'hiver, de la kermesse du Sou des écoles, des Virades de l'Espoir ou encore à l'occasion du Téléthon ;
- d'un Bazar Ludique en janvier et de notre semaine « Toussaint Jeux » fin octobre qui inaugurerait un nouvel espace/temps de jeux qui s'adresse à la fois aux enfants le matin, mais également à tous et toutes, petits et grands l'après-midi. Si possible ce format sera reconduit lors des petites vacances d'Hiver (Carnaval de Jeux du 24 au 28 février), de Pâques (J'Oeufs de Pâques du 20 au 24 avril) et de Toussaint 2020 (date à déterminer). Nous vous accueillerons de nouveau à la salle multisports pour prendre le temps de jouer en famille et/ou entre amis.
- des soirées jeux mensuelles (le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois depuis juillet à la salle de la sellerie au Château).

Nous remercions la mairie qui nous a mis à disposition gracieusement la salle lors de ces derniers événements.

**Aux alentours :**

- des stages jeux pour les enfants durant les vacances scolaires (avec le SIGALE à Sancé en été) ;

- des soirées jeux mensuelles (le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à Ecogit'actions à La Roche Vineuse jusqu'en juin) ;
- des nombreuses animations dans les communes environnantes.

Nous vous rappelons que nos interventions (en dehors des manifestations que nous organisons) se font sous forme de prestation sur mesure :

- auprès de différents publics (enfants, jeunes, familles, personnes âgées, avec ou sans handicap...), avec un panel de jeux approprié à chacun ;
- dans des cadres variés (fêtes et animations en intérieur ou en extérieur, entreprises (Teambuilding et aménagements d'espaces ludiques sur votre site (salle de pause, espace d'accueil...), établissements spécialisés, EPHAD, accueil de loisirs, écoles, etc...);
- ou encore dans le cadre de vos temps festifs privés (mariage, cousinade...).

N'hésitez pas à contacter Laurent qui vous expliquera tout cela plus en détail !

**Au plaisir de jouer ensemble !**

**La Présidente, Michèle GUY.**

**Contact organisation :**

**Laurent Fayard** animateur culturel ludique au 06 33 86 52 58  
allezonjoue71@gmail.com

**Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre site**  
[www.allezonjoue.jimdo.com](http://www.allezonjoue.jimdo.com)

 [lolallezonjoue71](https://www.facebook.com/lolallezonjoue71)



## SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Hurigny vous présente les différents travaux effectués au cours de cette année 2019 :



- **Jardin des Lombards** : un nouveau panneau explicatif concernant le Tacot, préparé par André GUILLEN, a été mis en place par nos bénévoles.
- **Toponymie** : le livre sur les noms de lieux de notre commune est en correction. L'ouvrage sera présenté à la vente lors de l'exposition des sculptures de notre regretté ami Robert GÉRARD. Cet événement aura lieu le dernier week-end de février 2020. Notre association se joint à ses enfants et son épouse pour tous les préparatifs nécessaires et Dominique DEYNOUX, maire, met le château à disposition.
- **Temps Après l'École** : les enfants ont pu découvrir le patrimoine d'Hurigny lors des séances de TAE dirigées par Martine VERMOREL et son équipe toujours en partenariat avec l'établissement scolaire primaire et Philippe VALLET, adjoint au maire responsable du secteur jeunesse.
- **Balade découverte** : une de nos équipes de bénévoles se charge de vous faire visiter le bourg d'Hurigny à la découverte de son patrimoine qui vous est présenté en histoire et en anecdotes. Cette activité est appelée à être renouvelée vu son franc succès.
- **Brocante** : quelques-uns d'entre nous ont tenu un stand lors de la brocante organisée par les Kiwanis au château de Salornay. Cette initiative est reconduite.



Michel BRAILLON,  
président d'honneur de l'association

- **Facebook** : notre plus jeune adhérent, Lucas BAUDOT, a eu l'excellente idée de créer une page facebook au nom de notre association. N'hésitez pas à rejoindre les 147 abonnés et de nous donner des idées nouvelles pour l'agréments.
- **La halte de Chazoux** : L'ancien petit arrêt du Tacot situé à Chazoux est entre les mains de nos bénévoles bricoleurs qui se chargent de refaire la porte et de nettoyer l'intérieur et l'extérieur pour une mise en valeur. Cette petite halte datant de plus de 100 ans méritait une remise en état. Un panneau explicatif sera installé car de nombreux Gueulatis ne connaissent pas son histoire.



- **Panneau monument aux morts** : en parallèle avec l'association des Anciens Combattants d'Hurigny, présidé par Pierre BENOIT, notre association a établi un panneau sur l'histoire du monument aux morts. Le texte est de Monsieur MICHOU qui était le meilleur ami de Monsieur de LEUSSE auteur de ce monument. Le dit panneau a été installé par les employés communaux sur la place de l'église.
- **Concert de Jazz** : C'est à la salle des gardes du château de Salornay que notre ami Arnaud GUÉRIN nous a, une fois de plus, gracieusement reçu pour un concert de jazz privé. Cet évènement a été organisé par Christian MARTIN et ses amis musiciens. La soirée s'est terminée devant un apéritif dinatoire qui a ravi les 70 personnes présentes.
- **Téléthon** : Françoise MAILLET a géré au nom de l'association l'organisation du téléthon qui a permis de faire remonter les fonds à l'AFM Téléthon. Cet évènement est reconduit chaque année.
- **Les 20 ans** : 2019 a été marquée par les 20 ans d'existence de notre association. Des festivités se sont déroulées durant tout un week-end. Des moments de partage exceptionnels. Un travail d'équipe relativement organisé et diversifié. Les expositions, le stand de vente avec entre-autre, le dernier ouvrage intitulé "Déjà 20 ans", la buvette, les animations musicales, le repas, le concours photos, le verre de l'amitié, les discours de Michel BRAILLON, la présence et le soutien de Dominique DEYNOUX, vos visites et l'intérêt porté au travail effectué sur ces 20 années ont fait de cet évènement une réussite !!!

Un ouvrage reprenant ces deux décennies est disponible à la vente (soit à l'association, soit au tabac presse "Le Capricorne").

Tout ceci a été vu lors de notre Assemblée Générale du 17 décembre. Ont été évoqués aussi les projets pour l'année 2020, dont l'hommage à Robert GÉRARD : ses œuvres de sculptures seront exposées au château d'Hurigny. Cette manifestation qui aura lieu le samedi 28 février et le dimanche 1<sup>er</sup> mars, se prépare avec la collaboration de son épouse et ses enfants.

Quelques mots encore afin de vous souhaiter à tous et toutes une excellente année 2020 !!!

*Notre vœu pour cette nouvelle année :  
pouvoir vous compter parmi nous !*

La présidente,  
Florence ROYER LICHTER

## L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VOUS PROPOSE :

L'Association Sauvegarde du Patrimoine d'HURIGNY vous propose des boîtes métalliques, des plâtres lasurés ou non représentant le blason de la commune, l'ouvrage "20 ans déjà" que vous pouvez vous procurer chez le buraliste "Le Capricorne" ou auprès de l'un des membres de l'association.

Pour toute adhésion ou renseignement, vous pouvez aussi nous contacter : [associationpatrimoinehurigny@gmail.com](mailto:associationpatrimoinehurigny@gmail.com)



Le livre «20 ans déjà» édité par l'association



André JAILLET, en présence du maire Dominique DEYNOUX, annonce les résultats du concours photos



## FOOTBALL CLUB HURIGNY

### Après 3 saisons délicates sportivement, le FC Hurigny reprend des couleurs en 3<sup>ème</sup> division de district.

Outre des résultats plus satisfaisants, l'avenir s'éclaircit avec l'arrivée de nombreux jeunes permettant d'envisager le retour d'une équipe B pour la saison prochaine. Le groupe senior est composé de 22 joueurs.

Au niveau des équipes de jeunes, le FC Hurigny fait toujours partie de l'entente HL2S (Hurigny, Laizé, Sancé et Sennecé-Lès-Mâcon). Ce groupement vit très bien avec des équipes compétitives dans toutes les catégories. Une équipe entièrement féminine a même vu le jour.

Le FC Hurigny tient à remercier tous ceux qui participent à la vie du club, ses bénévoles, ses partenaires, ainsi que les services municipaux pour l'entretien du terrain et des installations.

Vous retrouverez l'ensemble des informations sur le club en vous connectant sur notre page Facebook ou sur notre site internet : [www.fchurigny.com](http://www.fchurigny.com).

*L'ensemble du FC Hurigny vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.*

Les Co-présidents,  
Michel DA SILVA et Laurent LOTTE



## BOULE LYONNAISE

### RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

En avril, avec le retour des beaux jours, l'activité a repris sur les jeux du bouldrome.

### LES ACTIVITÉS BOULES :

Les mardis et samedis, les sociétaires se retrouvent pour des parties amicales souvent très disputées.

#### ■ Concours internes :

Noël VAIRET (concours en double) et Jean-Marc THOMAS (but d'honneur) ont été les grands gagnants 2019. Bravo à eux !

#### ■ Concours extérieurs :

bonne tenue des sociétaires ABLH sur les concours auxquels ils ont participé : concours vétérans à Mâcon, Dompierre Les Ormes, Domartin, Vinzelles, rallye OMB.

#### ■ Challenge Gérard Mercier - samedi 8 juin 2019 :

le concours 2019 a regroupé 14 quadrettes locales et venues de clubs voisins. Beau temps, bonne ambiance. Le challenge a été remporté par les joueurs de Salornay sur Guye.

### L'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE :

En 2019, l'ABLH a poursuivi l'aide à l'activité avec les élèves de l'école élémentaire par la présence régulière d'un encadrant en complément de l'animatrice Sylvie GROS.

### LES JOURNÉES VENTE ABLH :

#### ■ 18 mai, bréchets de poulets :

pour une première, cette vente a été une réussite



#### ■ 9 novembre, boudin :

belle journée automnale qui a vu la vente de 170 kilos de boudin de fabrication artisanale apprécié par l'ensemble des acheteurs.

#### LE REPAS ANNUEL :

60 convives sociétaires et amis de l'ABLH ont partagé un repas convivial au tinailleur clôturant l'année 2019 de la meilleure façon.

Tous les membres de l'ABLH remercient chaleureusement les personnes qui, par leur présence, ont participé à la réussite d'une belle année 2019.

Le Président, Gérard HYVERNAT.



Actualités de l'A.B.L.H.  
sur page Facebook : ABLH



## TENNIS CLUB HURIGNY

### EN AVANT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !

Fort d'un bureau renouvelé et d'un effectif stable d'une centaine de licenciés, le Tennis Club d'Hurigny (TCH) se relance dans une nouvelle saison. Parmi eux, des adultes souhaitant pratiquer librement ou se perfectionner grâce à des cours mais aussi une grande école de tennis, qui permet aux jeunes de découvrir la pratique de ce sport dès l'âge de 6 ans.

Nous espérons que cette année sera aussi riche en résultats sportifs que l'an dernier avec la montée en régionale de notre équipe féminine, de très bonnes performances pour les deux équipes masculines adultes, les quatre équipes jeunes qui se maintiennent ainsi que très bons résultats individuels lors des tournois. Lors de la National Tennis Cup au Cap d'Agde (tournoi national par classement), notre moniteur de tennis Éric BOZONNET et notre trésorière Maéva AH-HONE se sont illustrés en remportant chacun le tournoi dans leur catégorie. Félicitations à eux !



### DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS À VENIR !

Nous proposons à nos adhérents de participer à plusieurs championnats lors desquels ils peuvent porter haut et fort les couleurs de la commune et de notre club. N'hésitez pas à venir les encourager !

L'année commence en octobre et novembre avec les championnats vétérans réservés aux membres de plus de 35 ans. Cette année le TCH engagera 2 équipes, une féminine et une masculine.

Puis, elle se poursuit en janvier avec les championnats d'hiver par équipes adultes.

Ensuite, viennent les championnats jeunes qui sont un moyen privilégié pour les enfants du club de débiter la compétition. L'entente avec le tennis club de Cluny permet aux jeunes de pouvoir s'intégrer dans des équipes de leur âge et de leur niveau.

Enfin, l'année se termine en mai avec le championnat de printemps sénior.

*L'ensemble des membres du tennis club d'Hurigny vous souhaite une merveilleuse année !*

*Tous les membres qualifiés pour la National Cup au cap d'Agde*

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### ► MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h.  
Tél. : 03.85.34.78.71

Mail : [mairie.hurigny71@orange.fr](mailto:mairie.hurigny71@orange.fr)

Gardien salles polyvalentes : Tél. : 03.85.34.62.67  
de 12 h à 13 h 30, du lundi au vendredi

### ► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16 h 30 à 18 h 30, Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30,

Samedi de 10 h à 12 h. Tél. : 03.85.34.67.33

Mail : [bibmunicipale.hurigny@orange.fr](mailto:bibmunicipale.hurigny@orange.fr)

### ► MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 45 à 18 h. (jusqu'à 17 h le vendredi)

67 Esplanade du Breuil – CS 20811 - 71011 MACON Cedex

Tél. : 03.85.21.07.70 - Télécopie : 03.85.40.99.76 - [www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

### ► TREMA'FiL – LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Réservation d'un déplacement vers MACON. Tel : 0.800.350.034

(appel gratuit) ou sur le site internet [www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

Accès au serveur vocal ou au site internet disponible 7 jours/7, 24 h/24  
pour des réservations au minimum 2 h à l'avance.

Echanges entre HURIGNY et MACON sur réservation :

- les mardis entre 13 h 45 et 17 h 30, les vendredis entre 9 h et 12 h  
et entre 13 h 45 et 17 h 30, selon les horaires que vous déterminez,
  - les mercredis après-midi et samedis selon les horaires d'arrivée.
- Pour tous renseignements complémentaires, CarPostal Mâcon :  
03.85.21.98.78

### ► RELAIS DE POSTE

Le relais de poste est installé

au bar tabac Le Capricorne - 60 rue du Bourg.

Ouverture les lundis, mercredis, jeudis et vendredis,

de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, les dimanches de 7 h à 13 h.

Fermé les mardis.

Tél. : 03.85.34.78.29

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 15 h - le samedi à 11 h.

### ► RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque mardi matin à partir de 5 h 30.

Si mardi férié, report du ramassage au mercredi matin.

### ► DÉCHÈTERIE

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Les dimanches (de début avril à fin octobre) de 9 h à 12 h.

Fermée les jours fériés. Tél. : 03.85.29.90.54

### ► POINTS D'APPORT « TRI SÉLECTIF »

- Parking des écoles
- Route de Mâcon (à côté de l'arrêt de bus de Chazoux)
- Route de Mâcon (à l'intersection de la rue des Gandelins)
- Route de Mâcon (à proximité des quartiers de la Fontaine  
et du Clos du Château)
- Route de la Grisière (à l'intersection de la route de Sancé)
- Route de Salornay (devant le CES)

### ► RÉSEAU D'EAU POTABLE

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable,  
prévenir SUEZ à Charnay - Tél. : 0.977.401.127

### ► RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En cas de dysfonctionnement sur le réseau,  
prévenir VEOLIA - Tél. : 09.69.32.34.58

### ► ÉLECTRICITÉ - ENEDIS

Dépannage : Tél. : 09.72.67.50.71

### ► GAZ - ENGIE

Dépannage : Tél. : 0.810.433.071

Urgences gaz naturel : Tel 0.800.473.333 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : Tél. : 0.810.224.000

(prix d'un appel local)

### ► RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lampes grillées ou défectueuses : prévenir la Mairie.

### ► SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Route de Sancé - Tél. : 03.85.20.94.14

Du lundi au samedi de 14 h à 17 h.

Fermée les dimanches et les jours fériés

### ► URGENCES (Services locaux)

- Gendarmerie : Tel : 17  
Rue des Cordiers à Mâcon - Tél. : 03.85.22.97.10
- Pompiers :  
Centre de Secours Principal à Mâcon - Tél. : 18
- SAMU : Tél. : 15
- Appel d'urgence européen : Tél. : 112
- Appel d'urgence pour personnes sourdes  
ou malentendantes : Tél. : 114
- SOS Drogues Tabac Info Service : Tél. : 113
- SAMU Social - Sans abri : Tél. : 115
- Enfance en danger ou maltraitée : Tél. : 119
- Enfants disparus : Tél. : 116 000
- Pharmacie de garde : Tél. : 3915 (0.15 TTC/mn)  
Sur internet : [sosgardes.fr](http://sosgardes.fr) (service en ligne gratuit).
- Permanence des soins ambulatoires : Tél. : 116 117
- Alerte attentat ou enlèvement : Tél. : 197
- Victimes de violences conjugales : Tél. : 3919

### ► INFORMATIONS RELIGIEUSES

Messe le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois à 9 h 30

Pour tous renseignements :

- Cure d'HURIGNY : contacter M<sup>me</sup> ANGELI - 06.77.86.63.41  
Permanence le lundi de 17h30 à 18h30
- Maison Paroissiale de Flacé : 03.85.34.23.39

### ► LES ECOLES

- Ecole maternelle Tél : 03.85.34.93.50
- Ecole primaire Tél : 03.85.34.79.75

### ► ALLÔ, SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives

Tél. : 3939 (0,12 €/mm TTC à partir d'un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h.

## L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### ► PROFESSIONS DE SANTÉ

ABILA Florian.....	Médecin.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.11.48
ALFONSI Leila.....	Médecin.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.47.52
BELLE C Tatiane.....	Ostéopathe D.O.....	2408 route de la Grisière.....	07.68.09.34.38
BIZOUARD Delphine.....	Opticienne à domicile.....	74 rue des Miolands.....	07.67.03.60.84
BOURGEOIS Mylène.....	Orthophoniste.....	52 rue du Clos du Puits.....	09.83.32.18.24
Clinique KORIAN Le Tinailler (ex La Roseaie).....	Soins de suite.....	19 rue des Lombards.....	03.85.20.21.22
CRUCHAUDET François.....	Masseur-Kinésithérapeute Ostéopathe.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.13.92
DEBAIRE Adeline.....	Médecin.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.36.97.73
GROSJEAN Céline.....	Infirmière.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.75.98
GUERIN Gwladys.....	Psychologue clinicienne.....	52 rue du Clos du Puits.....	06.59.50.19.85
JULIEN Catherine.....	Orthophoniste.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.22.03.36
NEYRAND Bruno.....	Médecin.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.11.48
PHARMACIE FILLARDET.....	Pharmacie.....	28 allée du Clos du Puits.....	03.85.29.21.56
PONS Laura.....	Ergothérapeute.....	52 rue du Clos du Puits.....	06.10.65.44.06
PRÉVOT Laurianne.....	Masseur-Kinésithérapeute Ostéopathe.....	52 rue du Clos du Puits.....	06.59.76.61.89
VANNIER Julien.....	Dietéticien.....	52 rue du Clos du Puits.....	06.20.99.83.71
VEUILLET Sandrine.....	Infirmière.....	52 rue du Clos du Puits.....	03.85.34.75.98

### ► ARTISANS - COMMERCANTS - ENTREPRISES

ADHETECH.....	Colles industrielles et techniques.....	84 impasse de l'Autoroute.....	03.85.32.81.88
ASSAF 71 (PENOT Michel).....	Aide tous domaines.....	52 rue des Piots.....	06.32.65.50.40
AU VERGER MACONNAIS.....	Fruits et légumes.....	176 rue de Chazoux.....	03.85.39.03.48
BISCUITERIE NUTRIANNE.....	Biscuiterie.....	1045 route de Salornay.....	06.71.98.95.27
BLE d'OR.....	Boulangerie-Pâtisserie.....	14 allée du Clos du Puits.....	03.85.23.01.35
BOURGOGNE SUD MENUISERIE.....	Menuiseries bois PVC alu - Agencement Dressing Parquet.....	84 impasse de l'Autoroute.....	03.85.20.85.16
CENTRE D'ELEVAGE GUEULATIS			
HYVERNAT Yannick et CHAUVOT Amélie.....	Elevage équin - Soins convalescence.....	430 rue des Piasses.....	06.37.47.03.16
CHEVENET S.A.R.L.....	Fromagerie.....	100 rue du Bourg.....	03.85.34.84.78
COILLARD Frères.....	Travaux agricoles.....	209 rue des Gandelins.....	03.85.34.93.80
CURTENEL Guy.....	Electricité générale.....	180 route des Poccards.....	06.80.71.91.14
DEKYNDT Louis-Xavier.....	Facteur de pianos.....	33 route de Sancé.....	06.61.40.90.07
DE MOURA Sébastien.....	Electricité générale.....	60 impasse des Flamussons.....	03.85.38.64.04
DOM SERVICES.....	Services à domicile.....	80 chemin de Chanteloup.....	07.86.55.73.47
DUTRONC Bernard.....	Multi-services.....	80 chemin du Mont Rouge.....	03.85.20.20.82
EURL COILLARD Rémi.....	Balayages Voiries Travaux Publics.....	331 rue des Miolands.....	06.21.91.07.63
EURL DURAND.....	Chauffage Plomberie Sanitaires.....	174 rue des Lombards.....	03.85.29.98.99
EURL NOTA Frères.....	Plâtrerie Peinture Décoration.....	6 impasse de l'Autoroute.....	03.85.22.17.86
GBTP.....	Terrassement VRD.....	95 chemin des Flamussons.....	06.65.69.58.04
GMP Classic.....	Pièces pour Café Racer et Moto Classique.....	38 rue des Miolands.....	03.85.40.60.81
HYVERNAT Yannick.....	Jardins-Espaces verts.....	430 rue des Piasses.....	03.85.20.29.16
LAMAIN Jean-Paul.....	Café-Tabac-Journaux.....	60 rue du Bourg.....	03.85.34.78.29
LEZ'ARTS CAMELEON.....	Coiffeur styliste visagiste.....	30 allée du Clos du Puits.....	03.85.32.07.50
LM SERVICES.....	Poseur de cuisines.....	986 route de Salornay.....	06.71.47.07.06
LOMBARD Philippe.....	Plâtrerie Peinture Décoration.....	40 allée de la Follatière.....	06.08.46.65.22
MBS MEZIAT BURDIN Serge.....	Maintenance-Bâtiment Service.....	321 rue du Point du Jour.....	06.89.08.47.91
MICCO FRERES SARL.....	Maçonnerie.....	819 rue des Piasses.....	03.85.34.44.81
MICCO Joseph.....	Architecte.....	819 rue des Piasses.....	03.85.34.44.81
Mil'Eden.....	Micro-crèche.....	210 route des Poccards.....	06.14.01.76.17
MORNAND Pierre.....	Viticulteur récoltant.....	119 impasse des Souchons.....	06.80.95.59.75
NEO HABITAT.....	Maçonnerie.....	295 rue des Miolands.....	03.85.22.19.01
PIZZA LA VESPA.....	Pizzas à emporter.....	115 rue du Château.....	06.95.22.77.57
PMCD Technique.....	Plomberie maintenance chauffage dépannage.....	259 rue des Gandelins.....	06.42.06.00.90
RDelec.....	Electricité générale.....	190 rue de Frandieu.....	06.73.33.20.80
RENOV TOITURE 71.....	Charpente couverture zinguerie.....	33 rue Henri Garnier.....	06.18.64.05.24
SARL AMEXT BOIS.....	Aménagement extérieur en bois.....	403 rue des Piasses.....	06.30.89.71.90
SARL BERARDET.....	Charpente, couverture, zinguerie.....	127 rue Paul Garon.....	06.75.04.43.62
SARL GIBAUD VERNAY Immobilier.....	Agence immobilière.....	3606 route de Mâcon.....	03.58.19.59.91
SARL GOBET VITJ.....	Travaux viticoles.....	319 rue des Souchons.....	06.14.77.32.54
3 PAS SUR LE CÔTE.....	Location et animation de formations et de séminaires.....	31 rue du Bourg.....	06.76.88.26.33
VIVAL — Marcel BAVEUX.....	Supérette.....	26 allée du Clos du Puits.....	03.85.29.16.34
WEBCOOK.....	Création de sites internet & Développement multimédia.....	196 rue de Chazoux.....	03.85.35.74.93

### ► RESTAURANT et CHAMBRES D'HOTES

Château des Poccards.....	Chambres d'hôtes.....	120 route des Poccards.....	03.85.32.08.27
Château des Poccards.....	Restaurant.....	120 route des Poccards.....	06.62.00.94.45
CLEMENT Antoinette.....	Chambres d'hôtes.....	10 rue Henri Garnier.....	03.85.29.19.87
DASSONVILLE Jean-Charles.....	Chambres d'hôtes.....	865 rue de la Brasse.....	03.85.22.03.11
GUERIN Amaud.....	Location chambres et salles.....	680 route de Salornay.....	03.85.34.25.73